

**MAIRIE DE TOUCY****CONSEIL MUNICIPAL DU  
Mercredi 30 Novembre 2016  
A 20 heures**

Convocation du 25 novembre 2016  
Affichage du 05 décembre 2016

Le **30 novembre 2016 à 20 heures 00**, le Conseil Municipal s'est réuni, en séance ordinaire, sous la Présidence de Monsieur Michel KOTOVTCHIKHINE, Maire.

Présents ou Représentés Messieurs et Mesdames les Conseillers Municipaux :

Michel KOTOVTCHIKHINE, Christine PICARD, Patrice VICART, Chantal RAVERDEAU, Bernard SALOMEZ, Laurent BONNOTTE, Jean-Jacques GUILLOTOT, Françoise FAU, Bruno MAMERON, Robert GERMAIN, Michèle BONARDI, Florence TOUZEAU, Nathalie PASCAULT, Valérie LE VRAUX, Catherine BARBIER, Michèle PASQUET, Sonia ALLARD - CARREAU, Gilles DEMERSSEMAN, Jean-Luc MINIER

Gérard PIESYK par Michel KOTOVTCHIKHINE, Félix JACQ par Valérie LEVRAUX, Catherine RAVIER-LETENDART par Sonia ALLARD CARREAU

Absent(s): Anne-Marie REGNERY

Excusé(s) :

Secrétaire de séance : Jean-Jacques GUILLOTOT

Le Maire fait lecture du compte-rendu du conseil municipal du 26 octobre 2016. Tous les membres présents signent le registre.

- Aire de stationnement rue des Montagnes : enrochement de la voie douce.
- Ecole élémentaire : remplacement de carreaux sur la verrière.
- Réhabilitation d'un bâtiment à l'école élémentaire et du périscolaire : choix du maître d'oeuvre.
- Contrat d'entretien des moyens de chauffage : choix de l'entreprise.
- Camping Municipal : renouvellement du contrat de gérance.
- Réhabilitation bibliothèque et création d'un espace Pierre Larousse : modification du plan de financement.
- Tour des évêques.
- Réflexion sur l'immeuble rue Arrault.
- Ligne de trésorerie pour l'année 2017.
- Elaboration du PLUI Coeur de Puisaye : avis sur le Projet d'Aménagement et de Développement Durable (PADD).
- Transferts de crédits.
- Questions diverses.

**MAIRIE DE TOUCY****AIRE DE STATIONNEMENT RUE DES MONTAGNES : ENROCHEMENT DE LA VOIE DOUCE (DE 2016 94)**

Patrice VICART, Adjoint à la voirie, explique que suite aux travaux de Ville d'Appui, les terres du talus côté voie douce s'effondrent et propose la mise en place de roches sur ce talus (sur conseil du maître d'oeuvre EXPRESSION VERTE) pour un montant de 2 520 € HT.

Robert GERMAIN répond que pour lui, la pose de pierre ne répondra pas au problème et que des plantations de végétaux permettraient de mieux retenir les terres.

Après débat et vote à l'unanimité,

Le Conseil Municipal,

**DECIDE** d'émettre des réserves lors de la réception du chantier.

**AUTORISE** la mise en oeuvre d'une solution adaptée pour la retenue des terres du talus côté voie douce à hauteur de 2 520 € HT.

**ECOLE ELEMENTAIRE : REMPLACEMENT DE CARREAUX SUR LA VERRIERE (DE 2016 95)**

**Vu** la commission travaux du 22 novembre 2016,

**Considérant** le danger imminent que présente la verrière de l'école élémentaire.

Sur proposition de Gérard PIESYK,

Le Conseil Municipal, à l'unanimité,

**ACCEPTE** le remplacement de 12 carreaux de verre d'une longueur de 4 mètres sur la verrière de l'école élémentaire par l'entreprise BAILLY peinture pour un montant de 5 604 € HT.

L'intervention nécessite 2 personnes et la pose d'un échafaudage.

**REHABILITATION D'UN BATIMENT A L'ECOLE ELEMENTAIRE : CHOIX DU MAITRE D'OEUVRE (DE 2016 96)**

**Vu** la délibération N° DE\_2016\_76 du 24 août 2016 décidant la réhabilitation d'un bâtiment de l'école élémentaire incluant les 2 futures salles du périscolaire.

**Considérant** que la consultation pour la maîtrise d'oeuvre a été lancée le 3 octobre 2016 et que 3 propositions ont été reçues.

**Vu** la commission travaux du 22 novembre 2016.

Sur proposition de Gérard PIESYK, Adjoint aux travaux,

Le Conseil Municipal, à l'unanimité,

**DECIDE** de retenir le cabinet d'architecte BET JM GRIMOIN SAS, pour la maîtrise d'oeuvre de la réhabilitation d'un bâtiment de l'école élémentaire et le transfert du périscolaire d'un taux de 7,9 % sur le montant des travaux HT.

**MAIRIE DE TOUCY**

**AUTORISE** le Maire à signer l'acte d'engagement et toutes les pièces afférentes à ce dossier.

**CONTRAT D'ENTRETIEN DES MOYENS DE CHAUFFAGE : CHOIX DE L'ENTREPRISE (DE 2016 97)**

**Vu** la commission finances du 22 novembre 2016,

**Considérant** qu'une consultation a été lancée pour le contrat d'entretien des moyens de chauffage de la ville de Toucy qui arrive à terme le 31 décembre 2016.

**Considérant** qu'il est proposé de ne pas renouveler un contrat de type P3 (entretien des moyens de chauffage et remplacement des chaudières) mais seulement un contrat de type P2 (entretien des moyens de chauffage et fourniture des petites pièces d'entretien : pas de remplacement de chaudières).

Sur proposition de Gérard PIESYK, Adjoint aux travaux,  
Le Conseil Municipal, à l'unanimité,

**ACCEPTE** le contrat d'une durée de 5 ans avec la société ASEP de Toucy pour un montant annuel HT de 4 150 € (sans révision de prix).

**AUTORISE** le Maire à signer le contrat.

**CAMPING MUNICIPAL : RENOUELEMENT DU CONTRAT DE GERANCE (DE 2016 98)**

Suite à l'expiration du contrat de gérance du camping municipal de Toucy au 31 décembre 2016 et compte tenu des remarques de Mme Michèle SCHULTZ,

**Vu** la commission travaux du 22 novembre 2016.

Le Conseil Municipal,

Après délibération,

**DECIDE**, à l'unanimité, de confier de nouveau l'exploitation du camping municipal à Mme Michèle SCHULTZ pour une durée de 4 ans à compter du 1er janvier 2017.

**AUTORISE** le Maire à signer le contrat de gérance dont le loyer annuel s'élèvera à 2 300 € et les petites réparations prises en charge par la gérante.

**REHABILITATION BIBLIOTHEQUE ET CREATION D'UN ESPACE PIERRE LAROUSSE : MODIFICATION DU PLAN DE FINANCEMENT (DE 2016 99)**

**Vu** la délibération N° DE\_2016\_68 en date du 27 juillet 2016 acceptant la réhabilitation de la bibliothèque et l'aménagement d'un espace Pierre Larousse dans le cadre du bicentenaire de Pierre Larousse et définissant le détail des travaux et le financement.

**Considérant** la décision de la Région Bourgogne Franche Comté pour le Fonds de soutien au BTP.

Le Conseil municipal, à la majorité (Pour : 21 voix, Abstention : 1 voix)

**ACCEPTE** le détail des travaux et le nouveau plan de financement suivants :

**Dépenses rénovation bibliothèque**

Travaux réhabilitation bibliothèque - ascenseur	475 000 €
Option dessert du niveau de la cave par l'ascenseur	15 000 €
Total travaux rénovation	490 000 €

**MAIRIE DE TOUCY**

Etude de sol	1 190 €
Mission de contrôle	2 930 €
Mission CSPS	2 321 €
Mission de maîtrise d'oeuvre	47 500 €
Total prestations intellectuelles	53 941 €
<b>TOTAL PROJET EN HT</b>	<b>543 941 €</b>

**Recettes rénovation bibliothèque**

Dotations d'Equipement des Territoires Ruraux (Etat)	142 000 €
Réserve parlementaire	5 000 €
Fonds de soutien au BTP (Région BFC) 10 % sur 490 000 €	49 000 €
FEADER (Europe)	127 200 €
Communauté de Communes Coeur de Puisaye	20 000 €
DRAC	A déterminer par l'organisme
Autofinancement commune	Solde
<b>TOTAL FINANCEMENT EN HT</b>	<b>543 941 €</b>

**AUTORISE** le Maire à solliciter une aide de Direction Régionale des Affaires Culturelles, en sus de la DETR, la réserve parlementaire, le fonds de soutien au BTP, le FEADER et la communauté de communes.

**REHABILITATION BIBLIOTHEQUE ET CREATION D'UN ESPACE PIERRE LAROUSSE : ATTRIBUTION DES MARCHES (DE 2016 100)**

**Vu** la délibération N° DE\_2016\_68 en date du 27 juillet 2016 acceptant la réhabilitation de la bibliothèque et l'aménagement d'un espace Pierre Larousse dans le cadre du bicentenaire de Pierre Larousse et définissant le détail des travaux et le financement.

**Considérant** qu'une consultation pour la réhabilitation de la bibliothèque et l'aménagement d'un espace Pierre Larousse a été lancée le 25 octobre 2016.

**Considérant** l'analyse des offres par l'architecte Thierry LE RU.

Le Maire propose de retenir les offres suivantes :

Lot 1 : Gros oeuvre	114 878.09 € HT	Entreprise TAUPIN
Lot 2 : Charpente couverture	14 221.52 € HT	Entreprise CHEMOLLE
Lot 3 : Menuiseries extérieures alu	42 107.00 € HT	Entreprise ROBIN DUCROT
Lot 6 : Electricité	31 895.85 € HT	Entreprise APGELEC
Lot 7 : Plomberie chauffage VMC	79 715.00 € HT	Entreprise BTPA
Lot 8 : Plafonds suspendus	6 682.19 € HT	Entreprise WE SOL'D
Lot 9 : Carrelage	9 921.29 € HT	Entreprise ART & TECH
Lot 10 : Peinture revêtements sol	50 392.03 € HT	Entreprise DELAGNEAU
Lot 11 : Ascenseur	25 760.00 € HT	Entreprise SCHINDLER

En attente d'analyse, le lot 4 menuiseries extérieures intérieures bois et le lot 5 plâtrerie isolation n'ont pas été attribués.

Après débat et vote,

Le Conseil Municipal, à la majorité (Pour : 21 voix, Abstention : 1 voix),

**ACCEPTE** la proposition visée ci-dessus,

**AUTORISE** le Maire à signer les actes d'engagement et toutes les pièces afférentes à ces

## MAIRIE DE TOUCY

marchés.

**AUTORISE** le Maire à signer les marchés concernant les lots 4 et 5 dès qu'ils seront attribués.

### TOUR DES EVEQUES

Compte tenu du caractère urgent à rénover la toiture de la tour des évêques qui s'effondre et présente un danger imminent, il est proposé d'envisager des travaux à hauteur d'environ 47 500 € HT pour la pose d'une charpente définitive de type traditionnelle en chêne et faire le choix entre une couverture provisoire de type bac acier pour environ 15 000 € HT et une couverture définitive beaucoup plus onéreuse en zinc. Une étude financière va être réalisée et le choix définitif sera validé début 2017.

### REFLEXION SUR L'IMMEUBLE RUE ARRAULT

L'immeuble sis rue Arrault et cadastré AD 51 appartenant à la commune de Toucy comprend 4 appartements qui nécessitent une rénovation complète pour accueillir décentement des locataires.

Une réflexion s'engage sur l'avenir de cet immeuble. Faut-il le rénover ou le vendre et engager le produit de la vente dans la réhabilitation d'autres biens communaux.

Il est décidé de solliciter une estimation auprès de France Domaines.

*Intervention de Gilles Demersseman : il souligne, que si on se sépare d'une partie du patrimoine municipal, il est indispensable d'avoir une attention particulière à ce que les fonds perçus soient destinés à l'entretien du patrimoine restant, et non au fonctionnement.*

### LIGNE DE TRESORERIE

Catherine BARBIER propose de lancer dès à présent la consultation pour une ligne de trésorerie à hauteur de 300 000 € compte tenu des projets d'investissement de réhabilitation de la bibliothèque et d'un bâtiment à l'école élémentaire.

Le Conseil Municipal émet un avis favorable.

Sonia ALLARD CARREAU demande si une consultation est également envisagée pour un emprunt bibliothèque car les taux d'intérêts sont au plus bas et risquent d'augmenter dès 2017. Catherine BARBIER lui répond que le plan de financement n'étant pas arrêté définitivement (montant des subventions), il est difficile de solliciter un emprunt.

Après débat, il est décidé d'anticiper et de prendre attache auprès des organismes de crédits pour connaître les conditions de prêts. Catherine BARBIER est chargée de consulter les banques.

### ELABORATION DU PLUI COEUR DE PUISAYE : AVIS SUR LE PADD (DE 2016 101)

- Vu la loi n°2001-208 du 13 décembre 2000, relative la solidarité et au renouvellement urbain amendé par la loi Urbanisme et Habitat du 02 juillet 2013 ;
- Vu la loi n°2010-788 du 12 juillet 2010 portant engagement national pour l'environnement,
- Vu la loi n°2014-366 du 24 mars 2014 pour l'accès au logement et pour un urbanisme rénové ;
- Vu la partie législative du code de l'urbanisme et notamment le titre III du livre premier relatifs aux documents d'urbanisme ;
- Vu la partie réglementaire du code de l'urbanisme et notamment le titre V de son livre premier relatifs aux plans locaux d'urbanisme,
- Vu le livre premier du Code de l'Urbanisme et notamment le Chapitre III du titre préliminaire : participation du public,
- Vu les arrêtés préfectoraux des 6 novembre et 6 décembre 2012 portant fusion des communautés de communes du Toucycois, de la Puisaye Fargeaulaise et du canton de

## MAIRIE DE TOUCY

Bléneau par création de la communauté de communes Cœur de Puisaye au 01er janvier 2013 ;

- Vu la délibération du conseil communautaire de la communauté de communes Cœur de Puisaye du 31 octobre 2014 prescrivant l'élaboration d'un plan local d'urbanisme intercommunal (PLUI) sur l'ensemble du territoire intercommunal, conformément aux dispositions de l'article L.123-1 du code de l'urbanisme ;
- Considérant la conférence des maires du 21 octobre 2014 à Saint-Martin des Champs fixant les règles de co-construction du Plan Local d'Urbanisme et la consultation des communes pour chaque phase du document,
- Considérant la concertation avec la population conduite au travers de soirées débat thématiques, d'un séminaire et de réunions publiques,
- Considérant les réunions de comité de pilotage et de commission technique des partenaires du 04 décembre 2015 visant à étudier le projet de diagnostic du PLUI Cœur de Puisaye,
- Considérant la délibération du conseil municipal du 18 avril 2016 portant sur le projet de rapport de présentation comportant :
  - L'état initial de l'environnement
  - Le diagnostic socio-économique du territoire
  - Le diagnostic paysager et urbain
- Considérant la délibération du conseil communautaire en date du 05 septembre 2016 portant sur le projet de rapport de présentation,
- Considérant les réunions de comité de pilotage du 08 juillet et du 26 septembre 2016 et de la commission technique du 08 octobre 2016 ayant donné leur avis favorable au projet,

Il est proposé au Conseil Municipal de débattre sur le projet d'aménagement et de développement durable (PADD) du plan local d'urbanisme intercommunal (PLUI) de Cœur de Puisaye et d'émettre son avis,

Sur proposition du Maire,

Le conseil municipal, après débat et vote (Pour : 13 voix, Abstentions : 9 voix),

**DONNE** un avis favorable sur le projet de diagnostic territorial intercommunal.

### **TRANSFERTS DE CREDITS (DE 2016 102)**

Le Conseil Municipal, à la majorité (Pour : 19 voix, Abstentions : 3 voix),

**ACCEPTE** les transferts de crédits suivants

Budget commune :

Fonctionnement :

Dépenses : 6413 Personnel non titulaire	+ 3 000.00 €
Recettes : 6419 Rembt rémunération de personnel	+ 3 000.00 €

Budget lotissement :

Dépenses d'investissement : 3555-040 Terrains aménagés	+ 271 877.00 €
Recettes de fonctionnement : 71355-042 Variation de stocks	+ 271 877.00 €

**MAIRIE DE TOUCY****QUESTIONS DIVERSES**

Le Conseil Municipal accepte le remplacement de l'ordinateur portable du périscolaire de l'école maternelle qui présente des signes de faiblesse (plantages).

Le Conseil Municipal accepte la formation BAFD pour un agent de l'école maternelle qui s'occupe de l'accueil de loisirs périscolaire.

**Prochaines réunions et manifestations :**

- |                             |   |
|-----------------------------|---|
| ❖ Lundi 5 décembre 2016     | Toute la journée distribution colis CCAS<br>16 h 30 Cérémonie UNC fin guerre Algérie à Pourrain |
| ❖ Vendredi 9 décembre 2016  | 18 h 30 Remise prix maisons fleuries salle des mariages   |
| ❖ Samedi 10 décembre 2016   | 12 h 30 Repas Amicale des Employés Territoriaux   |
| ❖ Dimanche 11 décembre 2016 | 9 h/18 h 30 Marché de Noël  |
| ❖ Lundi 12 décembre 2016    | 12 h 30 Repas du foyer logement   |
| ❖ Lundi 19 décembre 2016    | 14 h 30 Remise des colis CCAS maison de retraite  |
| ❖ Vendredi 6 janvier 2017   | 19 h 00 Vœux du Maire à la Halle aux Grains   |
| ❖ Mercredi 25 janvier 2017  | 20 h Conseil Municipal  |

*Plus de questions à l'ordre du jour, la séance est levée à 22 heures 20.*

**DELIBERATIONS TRANSMISES AU CONTROLE DE LEGALITE :**

AIRE DE STATIONNEMENT RUE DES MONTAGNES : ENROCHEMENT DE LA VOIE DOUCE (**DE\_2016\_94**)

ECOLE ELEMENTAIRE : REMPLACEMENT DE CARREAUX SUR LA VERRIERE (**DE\_2016\_95**)

REHABILITATION D'UN BATIMENT A L'ECOLE ELEMENTAIRE : CHOIX DU MAITRE D'OEUVRE (**DE\_2016\_96**)

CONTRAT D'ENTRETIEN DES MOYENS DE CHAUFFAGE : CHOIX DE L'ENTREPRISE (**DE\_2016\_97**)

CAMPING MUNICIPAL : RENOUVELLEMENT DU CONTRAT DE GERANCE (**DE\_2016\_98**)

REHABILITATION BIBLIOTHEQUE ET CREATION D'UN ESPACE PIERRE LAROUSSE : MODIFICATION DU PLAN DE FINANCEMENT (**DE\_2016\_99**)

REHABILITATION BIBLIOTHEQUE ET CREATION D'UN ESPACE PIERRE LAROUSSE : (**DE\_2016\_100**)

ELABORATION DU PLUI COEUR DE PUISAYE : AVIS SUR LE PADD (**DE\_2016\_101**)  
TRANSFERTS DE CREDITS (**DE\_2016\_102**)